

Livret d'accueil des doctorants de DySoLab

Crédit :

La première version du livret a été initiée par Léa Castanon et co-réalisée avec Laura Belenchombre, Léa Castanon et Clémence Piedagnel en octobre 2019.

Livret d'accueil des doctorants

Laboratoire Dysolab

SOMMAIRE

Plan du campus Mont Saint Aignan

Présentation du laboratoire

Présentation de l'école doctorale

Présentation de l'IRIHS

Le doctorat au quotidien

Les espaces numériques du doctorat

- Environnement Numérique de Travail (ENT)
- La léocarte
- L'espace de stockage 'Drive' de l'université de Rouen-Normandie
- Listes de diffusion
- Le service informatique et outils numériques
- Le service audio-visuel

Se restaurer à l'université campus Mont Saint Aignan

- Campus Mont Saint Aignan (Crous et autres lieux)
- Hors Campus

Faire de la rechercher et se former pendant le doctorat

- La salle des doctorants
- La bibliothèque et empreint d'ouvrages
- Les aides financières (remboursements des transports) et ordre de mission
- Les formations doctorales
- Les ateliers et séminaires

Valoriser et diffuser ses recherches

- Le portail HAL

Enseigner pendant le doctorat

- Le service de scolarité
- Le service de reprographie
- Financés et pas

Se détendre pendant le doctorat

- Le Suaps
- Le Sacsos
- La maison de l'université

Droit

CSI

Harcèlement

Annexes

Affiche CLASCHEs, collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur

Listes codes salles



Vers le panorama

Légende :

- ★ **Arrêt TEOR (T1) « Campus »**
- **Laboratoire DySoLab (salle des doctorants, 1^{er} étage bâtiment Freinet)**
- **Ecole doctorale (1^{er} étage bâtiment Monod)**
- **Lieux de restaurations Crous**
- **Autres lieux de restaurations**
- ★ **Place Colbert**
- **Bibliothèque universitaire**
- ★ **Services Centraux**

Présentation du laboratoire

DySoLab, Laboratoire des Dynamiques Sociales, développe un programme centré sur une interrogation commune au sujet des dynamiques sociales. La mise à jour des mécanismes sociaux à l'œuvre dans les institutions et qui déterminent les parcours et trajectoires individuelles répond à un besoin renouvelé en connaissances tant les sociétés sont mouvantes. La constitution de savoirs actuels répond également à une forte demande sociale, notamment des acteurs des politiques publiques locales. Ceci explique l'implication croissante des sociologues dans des missions de diagnostic, entre autres : universitaire (égalité, diversité), régional (revue Études normandes), de collaboration avec les différents observatoires (OVEFIP, CREFOR ...), académique (éducation contre le sexisme et ministère de l'Agriculture). Des travaux de recherche qui rencontrent un écho notable sur les plans nationaux et internationaux. L'équipe de sociologues de Rouen est ainsi identifiée par une forte présence éditoriale à travers la direction de deux collections aux PURH et la direction de la revue European Societies ou encore par les présidences de conseils scientifiques dans les associations de recherche et l'animation de réseaux thématiques. Point fort, l'activité scientifique s'objective dans 26 projets de recherche, 48 publications, 2 nouvelles thèses financées (2015-2017) et 5 HDR en cours.

L'équipe élabore son unité dans la référence à la sociologie qui se manifeste par l'activité des chercheur.es aux associations professionnelles de l'AIS, l'AFS, l'AISLF, L'AES, L'ASES. Toutefois, l'anthropologie occupe une place ancienne et très importante dans l'équipe, les approches socio-anthropologiques en témoignent. Le recours à la socio-histoire est également bien présent dans les recherches menées et soutient des collaborations entre ces deux disciplines.

L'échange collectif se réalise dans le travail sur les concepts et les méthodes à travers une problématique générale les dynamiques sociales, un domaine transversal d'investigation, les institutions, et une approche méthodologique privilégiée, les parcours biographiques. Trois aspects contemporains de la recherche à l'origine du nouveau sigle DySoLab.

Le laboratoire organise également différents séminaires, dont le séminaire des doctorants (voir partie séminaire et colloque)

Le laboratoire se compose des doctorants, des professeurs titulaires (maîtres de conférence et professeur des unités), de chercheurs associés, et de l'ingénieur d'étude François Féliu. Un livret présentant les différentes titulaires du département de sociologie de Rouen est disponible sur le site de l'UFR SHS -> Liens utiles -> Documents utiles -> Livret des enseignants chercheurs.

Chaque année deux doctorants (un titulaire et un suppléant) sont élus comme représentants des doctorants et ont donc une place au conseil de laboratoire. Tournez-vous vers vos représentants en cas de questions ou de remarques à faire remonter au conseil de laboratoire.

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale ou l'ED a pour fonction d'accompagner les doctorants dans la réalisation de leur thèse. Elle veille notamment à ce qu'elle se déroule dans de bonnes conditions de travail en s'assurant du suivi régulier des directeurs de thèse et de l'investissement des étudiants chercheurs.

Nous appartenons à l'Ecole Doctoral Hommes Société Risques Territoires (HSRT) composée de nombreuses disciplines telles que la sociologie, la psychologie, les sciences de l'éducation, la géographie, et les sciences du sport. L'ED de Rouen est associée à celle de Caen et du Havre depuis janvier 2012. Elle est composée de plus de 100 titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) et plus de 300 doctorants.

L'Assemblée Générale de l'ED HSRT se réunit trois fois par an pour échanger sur ce qui fonctionne ou non. (Transmission des informations, débats sur le CSI (comité de suivi individuel) ou sur les formations...) Ce sont les directeurs de laboratoire qui y siègent, ainsi que les directeurs de l'école doctorale (Jean-Luc Rinaudo à Rouen), le personnel administratif (Catherine Godard à Rouen), et les représentants de l'Ecole Doctorale. Vous pouvez vous renseigner sur l'identité de ces représentants afin de leur communiquer vos demandes, questions ou remarques si nécessaire.

En plus de l'ED HSRT, il existe sept autres écoles doctorales comme HMPL (histoire), PSIME (physique), MIIS (maths et ingénierie) ... Toutes ces écoles appartiennent au collège des écoles doctorales.

Espace doctoral

C'est dans le bâtiment Monod que se trouvent les services de l'école doctorale : inscription, retour de CSI (comité de suivi individuel), retour de rapport d'activité, questions diverses... L'interlocutrice principale est Catherine Godard (catherine.godard@univ-rouen.fr) C'est également là que se trouve le bureau du directeur de l'école doctorale.

Présentation de l'IRIHS

L'IRIHS « Institut de Recherches Interdisciplinaires Homme et Société » est la Structure Fédérative de Recherche de Sciences Humaines et Sociales (SHS) de l'université de Rouen (FED 4137).

L'IRIHS a pour mission de promouvoir et de développer des activités scientifiques interdisciplinaires en sciences humaines et sociales et de structurer le domaine des SHS de l'Université de Rouen autour d'une culture commune d'interdisciplinarité et d'un projet scientifique partagé.

L'IRIHS relève de 4 grands domaines au sein de l'Université de Rouen, correspondant à 4 unités de formation et de recherche (UFR) :

- Lettres et sciences humaines
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Sciences de l'homme et de la société
- Droit, sciences économiques et gestion

L'IRIHS couvre 4 Écoles doctorales normandes :

- HMPL (Histoire Mémoire, Patrimoine, Langage)
- HSRT (Hommes, Sociétés, Risques, Territoires)
- Droit Normandie
- Économie gestion Normandie

La mission première de l'IRIHS est de fédérer les laboratoires SHS de notre université dans toute leur diversité autour d'un projet scientifique intégratif qui identifie l'IRIHS dans le paysage scientifique régional, national et international. Il s'agit également de permettre aux laboratoires de renforcer leur culture interdisciplinaire et de valoriser leurs travaux en bénéficiant des infrastructures et des ressources budgétaires propres de l'Institut mais aussi, de financements extérieurs

⇒ Voir : <https://irihs.univ-rouen.fr/fr>

Les espaces numériques du doctorat

- Environnement Numérique de Travail (ENT)

Un Environnement Numérique de Travail (ENT), personnalisable et personnel, permet à chaque utilisateur, étudiant ou personnel, d'accéder aux services numériques disponibles dans l'Établissement depuis une interface unique. A partir d'un navigateur Web, les personnels peuvent avoir accès aux outils de communication et aux ressources numériques depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment. Il leur suffit de disposer d'un équipement connecté à Internet et de s'identifier grâce à leur compte informatique. Une palette de services numériques est proposée avec une page d'accueil réunissant un ensemble d'informations personnalisées. Plusieurs blocs d'informations (cours en ligne, agenda, données personnelles, annuaire, carnet d'adresses, espace de stockage, etc.) peuvent être affichés dans des cadres modulables.

⇒ Voir : <http://sun.univ-rouen.fr/environnement-numerique-de-travail-ent--422275.kjsp>)

En tant que nouveau doctorant et d'autant plus si vous n'avez pas fait vos études au sein de l'université de Rouen il est important pour vous de vous créer un compte ENT (environnement numérique de travail) Pour cela il vous faut récupérer vos identifiants. En cas de problème tournez-vous vers le service informatique et Mr Sebbe au bâtiment Satie.

Vos identifiants vous permettront d'accéder à votre ENT, mais aussi d'accéder aux ordinateurs présents dans la salle des doctorants. Avec votre compte étudiant vous devrez être crédité de 60 euros d'impressions vous permettant d'imprimer si besoin sur les imprimantes présentes dans le bâtiment. Vous recevrez également votre carte étudiante LéoCarte.

Si vous êtes financée, ou si vous donnez des cours (vacations ou autre), de manière générale si vous avez un contrat de travail avec l'université de Rouen vous pourrez activer un deuxième compte ENT, un compte professionnel. L'intérêt d'activation de ce compte est qu'il vous permet d'imprimer gratuitement sur les imprimantes présentes au sein du bâtiment. Vous pourrez également demander une deuxième LéoCarte (carte professionnelle).

- La léocarte

La Léocarte est la carte d'étudiant-e européenne justifiant le statut étudiant ou le statut du personnel. Tous les personnels et les étudiants possèdent une léocarte.

Elle sert notamment pour déjeuner dans tous les lieux de restauration du CROUS se trouvant dans les différents campus (Resto'U, cafétérias, brasseries), pour emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires, utiliser les photocopieurs, accéder à certains bâtiments, bénéficier de tarifs réduits comme la carte culture, etc.

Avec Léocarte étudiante vous pouvez :

- Justifier votre statut étudiant (nom-prénom-date de naissance- numéro étudiant - année universitaire de référence)
- Déjeuner dans les restaurants/brasseries du CROUS.
- Emprunter des ouvrages au SCD par lecture de votre identifiant sur la puce
- Imprimer, photocopier, numériser.

⇒ Voir : <http://formation-ve.univ-rouen.fr/la-leocarte--277811.kjsp>

A savoir : Si vous êtes doctorants financés ou sous contrat avec l'université (vacataires par exemple) vous êtes susceptibles d'avoir un deuxième compte ENT ainsi qu'une autre léocarte, professionnelle cette fois. Cette carte vous permet notamment d'imprimer de manière illimitée dans le cadre de vos besoins professionnels. Avec la carte étudiante vous avez un plafond d'impression de 60 euros.

- [L'espace de stockage 'Drive' de l'université de Rouen-Normandie](#)

L'espace de stockage 'Drive' est un service numérique offert à la communauté universitaire de Rouen-Normandie. Ce service permet de déposer des fichiers sur un espace de stockage centralisé et d'y accéder facilement où que l'on soit, à tout moment et depuis tout type de terminal (ordinateur de bureau, ordinateur portable, smartphone, tablette, etc.)

Pour s'y connecter, vous devez utiliser vos identifiants et mots de passe de votre ENT à cette adresse :

<https://drive.univ-rouen.fr>

Ce service dispose des mêmes fonctionnalités que Google Drive ou DropBox. Vous pouvez travailler en ligne sur des documents (traitements textes, diaporamas, tableurs etc), stocker et/ou partager des documents et fichiers, travailler en collaboratif etc. L'avantage de ce service est qu'il garantit la confidentialité de vos données contrairement aux plateformes privées par le fait que les serveurs sont hébergés au sein de l'université de Rouen Normandie, dans le datacenter.

Attention : l'espace de stockage 'Drive' ne doit pas être perçu comme un service de sauvegarde ou d'archivage de vos données. Les données stockées sur cet espace ne font en effet l'objet d'aucune sauvegarde externe. De ce fait, toutes données perdues ou effacées sur cet espace ne pourra être restaurées.

Dans le cadre de votre thèse, il est conseillé d'archiver vos données sur plusieurs supports (ordinateur, disque dur externe, espace personnel Z de l'université Rouen-Normandie etc).

⇒ Voir : <http://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/espace-de-stockage-drive-de-quoi-s-agit-il--534799.kjsp>

- [Listes de diffusion](#)

Une liste de diffusion permet à un groupe de personnes (qualifiées d'abonnés) de communiquer sur un thème donné par l'intermédiaire du courrier électronique.

Deux grandes familles de listes vous sont proposées :

- Les listes pédagogiques destinées à échanger des informations et des documents avec des étudiants appartenant à une même filière ou issus de filières différentes.
- Les listes collaboratives destinées à échanger des informations et des documents au sein d'un groupe d'intérêt commun (ex : conseil d'administration, groupe de recherche, lettre d'information culturelle, etc).

Dans le cadre de votre doctorat, vous êtes intégrés au sein de différentes listes de diffusions notamment celle de votre laboratoire auprès de l'ingénieur(e) d'étude et de la liste de l'école doctorale auprès du secrétariat (assurez-vous d'y être abonné(e)). D'autres listes de diffusions en sciences

humaines et sociales peuvent-être intéressantes car elles permettent de recevoir un nombre important d'informations (colloques, séminaires, postes, évènements scientifiques etc).

⇒ Voir : <http://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/listes-de-diffusion-34049.kjsp>

- *Le service informatique et outils numériques*

Ce service se trouve au premier étage du bâtiment Satie. Vous pouvez vous y rendre en cas de besoin concernant votre ENT, votre léocarte ou un problème avec un ordinateur du laboratoire.

Vous trouverez également à cette adresse l'ensemble des outils numériques : <http://communaute.universitaire.univ-rouen.fr/outils-et-services-numeriques-204740.kjsp?RH=1517416324974&RF=1383919764497>

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 10h-12h / 13h45-16h15

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h45 -12h /
13h45-16h15

Vendredi : 10h00 - 12h00 / 13h45 - 16h00.

- *Le service audio-visuel*

Le service audio-visuel assure missions auxquelles vous pourrez peut-être faire appel dans le cadre de votre doctorat :

- Assurer le bon fonctionnement des équipements audiovisuels au sein de l'établissement.
- Coordination des investissements audiovisuels de l'UFR SHS.
- Installation et équipement des salles spécialisées et amphithéâtres,
- Assistance technique audiovisuelle, maintenance des matériels audiovisuels
- Prêt de matériels sous condition préalable de réservation : Demande de prêt de matériel par courriel
- Organisation de visio-conférences : Demande d'organisation d'une visio conférence :

Créations Audiovisuelles

- Production de supports de cours (conférences, documentaires...), de documents pour la recherche et d'outils de communication audiovisuels
- Montage et postproduction
- Numérisation de documents vidéo et audio
- Initiation au montage et tournage vidéo, enregistrement
- Captation de colloques ou conférences

⇒ Voir : <http://shs.univ-rouen.fr/service-audiovisuel-325611.kjsp>

Accueil de 8h00 à 12h30 et de

13h30 à 16h30

Tél : 0235146410

Mail : sav-shs@univ-rouen.fr

- *Se restaurer à l'université campus Mont Saint Aignan*

- *Campus Mont Saint Aignan (Crous et autres lieux)*

Différents espaces existent au sein du campus afin de se restaurer. Certains de ces espaces dépendent du CROUS, c'est-à-dire que vous pouvez recharger sur votre ENT votre Léocarte avec de l'argent et l'utiliser en mode de paiement à ces endroits : Restaurants universitaire du Panorama, Brasserie Lavoisier, Snack bâtiment Satie. Vous pouvez également payer par carte bancaire.

Attention les espèces et chèques ne sont pas acceptés dans ces espaces.

Le Crous propose différentes modalités de restauration :

- Les cafétérias (Bâtiment Satie et Bâtiment Lavoisier voire plan 1^{er} page), vous pouvez consommer sur place ou à emporter des boissons chaudes et froides, des viennoiseries et produits de snacking (bonbons, gâteaux etc), des formules sandwiches, paninis, pizzas et salades
- Resto'U du Panorama propose des plats composés d'une entrée, d'un plat d'un dessert au sein d'un self-service

- Hors Campus

Il existe également un stand de pâte ne dépendant pas du CROUS. A moins de 10 minutes à pied se trouve la place Colbert où vous pourrez trouver boulangerie, boucherie, épicerie. Chaque mercredi s'y déroule un marché avec de nombreux stands alimentaires (indien, crêperie, indonésien...).

Faire de la recherche et se former pendant le doctorat

- *La salle des doctorants*

La salle des doctorants de DYSOLAB est une salle située dans le bâtiment Freinet. Cette salle se situe au 1^{er} étage (Salle 107). Chaque doctorant y est le bienvenu, le laboratoire est une salle de travail équipée d'ordinateurs où les doctorants peuvent se rendre tout au long de la journée. Le bâtiment ouvre de 7h30-19h30. Pour accéder à la salle une clé se trouve dans une boîte dans le placard du couloir, le code de cette boîte pourra vous être donné par François Féliu (ingénieur du laboratoire). Cette salle est réservée aux doctorants, il est donc demandé à chacun de faire un effort afin de maintenir cet espace de travail agréable. Un espace thé et café est disponible au sein de la salle, chacun peut donc ramener et profiter de la bouilloire et machine à café.

Au sein du bâtiment Freinet, vous trouverez également une salle de convivialité qui vous permettra de prendre vos déjeuners. Cette salle est équipée de frigo, micro-onde et vaisselle. Le code d'accès est le **C1238B**.

- *La bibliothèque et empreint d'ouvrages*

Muni de votre carte étudiante vous pourrez emprunter jusqu'à 5 revues pendant deux semaines, 10 documents(ouvrages) pendant 4 semaines, fond et internat deux semaines, Cd et DVD deux semaines.

Un catalogue en ligne est disponible à l'adresse suivante : <http://flora.univ-rouen.fr/flora> . Ce catalogue vous permettra de voir si le document souhaité est disponible à la bibliothèque universitaire (BU) du campus Mont Saint Aignan ou dans l'une des autres BU de Rouen (BU de Droit, BU de médecine) dans lesquelles vous avez également le droit d'emprunter. **ATTENTION** : En cas de retard du rendu de l'ouvrage, la BU vous privera de droit d'emprunt correspondant au retard. (Exemple : un mois de retard : un mois de privation d'emprunt)

Certains ouvrages sont disponibles au sein de la salle des doctorants ou du bureau de Francois Féliu mais en cas de besoin une bibliothèque universitaire se trouve au sein du campus de Mont Saint Aignan.

Si vos ouvrages ne sont pas disponibles ni dans les bibliothèques universitaires de Rouen, ni dans le laboratoire vous pouvez faire la demande d'un prêt entre bibliothèque (PEB). Les documents peuvent être obtenus auprès des bibliothèques françaises ou étrangères sous forme de prêt ou de photocopies (articles de revues ou chapitres d'ouvrages). Le PEB est gratuit avec votre statut étudiant et donc votre Léocarte étudiante.

Pour se faire, vous pouvez vous rendre directement à la BU de Mont Saint Aignan dans laquelle se trouve le service PEB. Le personnel pourra vous accompagner dans votre démarche. Si vous n'avez jamais utilisé le PEB, nous vous conseillons de vous s'y rendre. Vous pouvez également directement télécharger le formulaire. Après l'avoir rempli, vous devez l'envoyer par mail à l'adresse du service PEB de la BU de Mont Saint Aignan.

⇒ Vous trouverez les modalités et de conditions de prêts, les démarches et le formulaire à cette adresse : <http://documentation.univ-rouen.fr/pre-entre-bibliotheques-peb-332199.kjsp#fonctionnement>

Enfin, vous pouvez aussi faire une demande d'achat. Pour commander des livres pour la BU Site : <http://flora.univ-rouen.fr> Se connecter (ent) -> Suggérer un achat -> Saisir une nouvelle suggestion.

Il est également possible de faire une demande au conseil de laboratoire pour l'achat de livre, dans ce cas adressez-vous à vos représentants.

- Les aides financières

Possibilité de financements colloques/séminaires

Dans le cadre de votre thèse (financée ou non) vous avez le droit à certains financements lorsque vous communiquez à des colloques, séminaires, ou journée d'études. Actuellement, le laboratoire peut vous financer un colloque par an en France et un colloque à l'étranger sur le temps de votre thèse.

Afin de vous organiser et en prenant en compte les délais administratifs parfois long, il est important de demander ces aides dès que vous êtes assurés de votre participation au colloque vous voulez financer. Une fois votre participation sûre, envoyez un mail à la directrice ou au directeur du laboratoire pour lui faire part de votre demande.

Une autre aide pour le financement est disponible via l'école doctorale, il s'agit de l'aide à la mobilité. Vous pouvez également demander cette aide dans le cadre de votre terrain, pour du recueil de donnée par exemple.

ATTENTION : A chaque fois que vous vous déplacez en dehors du campus dans le cadre de votre thèse, que ce soit pour un colloque, un séminaire, effectuer votre terrain, mener des entretiens...

vous devez impérativement remplir un ordre de mission. Cet ordre de mission vous couvre en cas de soucis. Il en existe de deux sortes : un ordre de missions sans frais (vous financez seul votre déplacement), un ordre de mission avec frais (lorsque vous faites financer votre déplacement par le laboratoire, ou l'ED ou autre).

AIDE À LA MOBILITÉ

L'école doctorale HSRT propose une aide à la mobilité en cas de communication dans un colloque/ congrès, ou pour favoriser le recueil de données de la thèse.

Cette aide est versée directement à votre unité de recherche qui prend en charge les frais liés à la mission. Le principe est une contribution qui ne peut pas dépasser :

- 1/3 du cout total
- la contribution de l'unité de recherche
- un plafond de 300 € (chiffre 2018, révisable)

Une commission de site se tient deux fois par an, sur chaque site, au printemps et en septembre

Voir : <http://ed556-hsrt.normandie-univ.fr/communiquer>

- [Remboursement des transports](#)

Attention : ne concerne que les doctorants avec contrat

Vous avez le droit de demander un remboursement de vos frais de transports. Vous avez deux démarches principales qui sont complémentaires :

- Vous pouvez demander une réduction des frais de transports de la métropole de Rouen. Dans le cadre de son partenariat avec la métropole Rouen Normandie et de son plan de déplacement campus, l'université de Rouen Normandie vous fait bénéficier d'une réduction de 20% sur votre abonnement de transport en commun annuel ou mensuel avec le réseau astuce. Nom du Formulaire : [Formulaire d'abonnement dans le cadre du plan déplacement campus](#)
- Vous avez également droit à une demande de prise en charge de 50% ouvert à tous les types de transports en commun que vous prenez pour votre trajet domicile/travail au quotidien. (Attention ce remboursement, ne s'applique pas pour vos déplacements dans le cadre de votre recherche de terrain ou lors de communication dans des colloques). Nom du formulaire : [Demande de remboursement partiel des titres de transports afférents au trajet "domicile-travail"](#)

Les formulaires pour faire les demandes se trouvent à l'adresse suivante : <http://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/imprimés-utiles-210761.kjsp>.

- [Les formations doctorales](#)

L'école doctorale propose également de suivre des formations diverses. Un livret décrivant les formations disponibles est consultable sur le site de l'école doctorale : <http://recherche.univ-rouen.fr/formation-doctorale-335983.kjsp>

Se former fait partie des demandes faites aux doctorants. Il est donc important de participer à certaines de ces formations.

Pour les doctorants à mission enseignement vous devez également participer aux formations enseignement proposées par l'école doctorale. (Voir partie « enseigner à l'université »)

- *Les ateliers et séminaires du laboratoire*

Séminaire doctorants

En tant que doctorant de première année vous devrez participer au séminaire des doctorants organisés par la laboratoire DYSOLAB. Ce séminaire consiste en une présentation orale de votre travail de recherche (PowerPoint possible) devant les différents membres du laboratoire (doctorants, titulaires). Il vous permet de vous présenter vous et votre travail de recherche mais est aussi un très bon entraînement pour de futures communications ou participations à des colloques ou séminaires. De manière générale ce séminaires se déroule aux alentours de mai ou juin afin de vous laisser le temps d'avancée dans votre travail de thèse.

Ateliers doctorants :

Les doctorants ont également la possibilité d'organiser des ateliers au cours de l'année. Ces ateliers peuvent être l'occasion d'échanger sur des questions que se pose les différents doctorants : méthodologie, où et comment publier, comment travailler une communication ...

Si vous avez des idées d'ateliers n'hésitez pas à les transmettre à vos représentants.

Séminaire du laboratoire

Le laboratoire DYSOLAB organise tout au long de l'année différents séminaires portant sur toutes les thématiques en lien avec le laboratoire. La participation à ces séminaires est vivement encouragée.

Valoriser et diffuser ses recherches

- *Le portail HAL*

« L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés. » : <https://hal.archives-ouvertes.fr>

Il est important de s'inscrire sur ce portail et d'y référencer vos communications et publications. Cette plateforme permet la diffusion scientifique de vos activités et publications de recherche au niveau national et international. Elle permet aussi de vous créer un CV de recherche facilement diffusable. C'est également la plateforme officielle utilisée pour évaluer l'activité du laboratoire. L'ingénieur d'étude du laboratoire pourra vous former et vous accompagner dans son utilisation. N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations. »

Enseigner pendant le doctorat

En tant que doctorants vous avez la possibilité d'enseigner en tant que chargé de cours.

Toutefois attention les modalités varient que vous soyez doctorants financés ou non financés

Pour les doctorants financés : vous avez la possibilité de demander (souvent en deuxième année) une mission enseignement. Vous pourrez remplir un formulaire de demande qui doit être signé notamment par votre directeur de thèse. Cette mission enseignement ne peut pas dépasser 64h d'enseignement sur l'année. Vous serez mensualisé et un complément de salaire sera donc apposé sur votre salaire pendant un an.

Si vous n'obtenez pas de missions enseignement (une seule mission pour deux candidats par exemple), vous avez toujours la possibilité de faire une demande d'heure complémentaire (remplir un formulaire de demande de cumul), ce dernier doit également être signé par votre directeur ou directrice de thèse. Vous ne pouvez pas excéder les 64h d'enseignement. Dans le cas d'heures complémentaires, ces heures vous seront payées en une seule fois à la fin du semestre. (se renseigner auprès du service chargé des cours pour demander une mensualisation)

Pour les non financés : Vous avez également la possibilité de donner cours en tant que doctorant non financé, vous prenez alors le statut de vacataire. Ce statut vous donne le droit d'enseigner au maximum 96h sur l'année. Pour se faire, un formulaire est à remplir. Vous avez la possibilité de faire une demande de paiement mensuel ou en une fois.

Dans tous les cas, renseignez-vous pour connaître les heures de cours disponibles, n'hésitez pas à contacter le titulaire en charge du CM si le TD associé à son cours vous intéresse.

Si vous enseignez différents contacts peuvent vous être utiles :

Le service des emplois du temps : un service est dédié à la gestion des emplois du temps pour les enseignants et chargés de cours. Il se trouve au 1er étage du bâtiment Satie

La salle de reprographie : La salle de reprographie se trouve au RDC du bâtiment Satie. Si vous voulez imprimer des documents (cours, textes pour enseignement) vous pouvez envoyer un mail à :

repro-shs@univ-rouen.fr

- [Le service de scolarité](#)

Service scolarité :

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi : 10h-12h / 13h45-16h15 Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h45 -12h / 13h45-16h15 Vendredi : 10h00 - 12h00 / 13h45 - 16h00.
--

Parcours Sociologie :

. Contact : M. Cousin : Tél : 0235146444 / Mél : scol-shs.socio@univ-rouen.fr

. Contact : Mme Auffret : Tél : 0235146121 / Mél : scol-shs.socio@univ-rouen.fr

La scolarité se trouve au bâtiment Satie. Si vous êtes amené à donner cours vous y trouverez les secrétariats des licences de sociologie afin d'y déposer ou récupérer vos copies, récupérer les listes d'émargements et de manière générale toutes les questions ou besoins relatifs aux cours et aux étudiants.

En tant que doctorants financés vous devez vous former auprès de l'ED. Ces formations enseignements sont dispensée par l'ESPE.

Si vous êtes non financés et que vous souhaitez participer à ces formations n'hésitez à vous renseigner.

Se détendre pendant le doctorat

Le service d'action sociale et culturelle (SACSO)

Horaires d'ouverture du SACSO à la Maison de l'Université :
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
09h00 - 17h00

Le SACSO est chargé de mettre en place l'action sociale en faveur des personnels permanents de l'Université (BIATSS, Titulaires Stagiaires, Contractuels de plus de 6 mois, Enseignants, Enseignants Chercheurs). ATTENTION : Les doctorants non-financés sans contrat avec l'université n'ont pas accès à ce service.

Individuelle ou collective, l'Action Sociale vise à améliorer les conditions de vie des personnels et de leurs familles et à leur apporter une aide particulière en cas de difficultés passagères.

La culture et les loisirs

Tout au long de l'année le SACSO vous propose de participer à des sorties, visites ou spectacles. Vous pourrez découvrir le patrimoine régional ou national avec des guides conférenciers, obtenir des places d'opéra, de festival, de théâtre, etc... à tarifs réduits et subventionnés. Une carte vous permettant d'obtenir de la billetterie à tarifs réduits vous est également proposée. En fonction du budget, une sortie à l'étranger est organisée tous les ans. Le SACSO organise également le Noël des enfants du personnel et la Journée des Personnels.

Afin de connaître la programmation des tous ces événements et y participer, nous vous conseillons de demander à être inscrit sur la liste de diffusion du SACSO.

Le centre de loisirs :

Le SACSO gère un Centre de Loisirs sans hébergement situé sur le Campus de Mont-Saint-Aignan. Notre Centre accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, du personnel universitaire et des parents étudiants. Des tarifs préférentiels, en fonction de votre Quotient Familial, vous seront accordés

L'accueil des enfants se fait le mercredi en demi-journées ou en journée complète, et en journée pleine pendant les petites vacances.

Un séjour neige est organisé tous les ans ainsi que des séjours pendant les grandes vacances, au mois de juillet.

⇒ Voir : <http://www.univ-rouen.fr/version-francaise/service-d-action-sociale-et-culturelle-279440.kjsp>)

Carte culture et chèques vacances :

Pour les doctorants concernés il est également possible de faire une demande de chèque vacance et de carte culture (utilisables notamment à la librairie L'ARMITIERE (Rouen) la librairie GILBERT JOSEPH

(Evreux), au GO SPORT (National), au DECATHLON (National) et à la librairie COLBERT (Mont-Saint-Aignan)

Attention l'attribution de ces chèques et leurs montants sont soumis à un calcul basé notamment sur le quotient familial.

La maison de l'université :

Au centre du campus de Mont-Saint-Aignan, la MdU accueille chaque jours étudiants, personnels et autres usagers de l'université.

Elle héberge des services tels que la médecine préventive, le SACSO ou encore la mission Handicap, mais aussi des associations, comme la médiathèque Sonanbule. Elle accueille des colloques et autres manifestations scientifiques. Et enfin, elle organise des événements culturels : spectacles, expositions, etc.

⇒ Voir : <http://mdu.univ-rouen.fr/maison-de-l-universite-324725.kjsp>

- Le Suaps

De nombreuses activités sont proposées aux professionnels et étudiants inscrits à l'Université de Rouen-Normandie, et vous pourrez pour 25 € (15€ pour les boursiers) vous inscrire par le web à un premier créneau d'activité sportive. Pour cela, une fois l'inscription administrative dans votre filière principale réalisée et son paiement validé, reconnectez-vous sur : <http://univ-rouen.fr/inscription>.

Les activités proposées sont très diverses : Bien être, Danses, Fitness, Activités aquatiques, activités athlétiques, activités de pleine nature, activités de gymnastiques, Sports de raquettes, Sports de combat, Sports collectifs et Sports alternatifs.

Ces activités se déroulent dans les différents campus de l'université (Madrillet, Mont-Saint-Aignan, Evreux et Tourville la Rivière). Vous trouverez à cette adresse les activités proposées sur le campus de Mont-Saint-Aignan : <http://suaps.univ-rouen.fr/liste-des-activites-a-mont-saint-aignan-346816.kjsp?RH=1378322689462&RF=1378322634461>

Le Comité de suivi individuel de thèse (CSI)

Rappel du règlement intérieur de l'ED HSRT : <http://ed556-hsrt.normandie-univ.fr/le-comite-de-suivi-47781.kjsp?RH=1412776264634&RF=1518609361762>

« Un comité de suivi individuel est mis en place pour chaque doctorant(e) au cours de la première année de thèse. Il est composé de 2 membres indépendants de la direction de thèse, proposés par le(la) doctorant(e) à la direction de l'ED HSRT. Au moins un des membres est titulaire d'une HDR. Au moins un des membres appartient à un établissement de la ComUE

Le comité de suivi se réunit au moins une fois par an. Il peut être utilisé les moyens de visioconférence.

Il a pour mission de veiller au bon déroulement du cursus, d'évaluer dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et des avancées de sa recherche, de formuler des recommandations et de transmettre un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant(e) et à la direction de thèse.

Il veille également à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

Il formule un avis sur la réinscription en doctorat à partir de la 3e année d'inscription. »

Les droits du doctorant en cas de Harcèlement sexuel

« Souvent associées au seul monde de l'entreprise, les situations de harcèlement sexuel existent également dans les lieux de formation et de recherche que sont les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le harcèlement sexuel ne s'arrête pas aux portes des universités, des grandes écoles, ou encore des instituts de recherches, publics ou privés.

Les caractéristiques de l'enseignement supérieur et de la recherche créent à la fois des conditions propices au harcèlement sexuel et à sa négation. En effet, la relation de dépendance entre un-e doctorant-e et son/sa directeur/directrice de thèse, et le cas échéant son encadrant-e ou co-directeur/co-directrice, est particulièrement propice au harcèlement sexuel et aux agressions. Ainsi, la nécessité de l'accord du directeur/de la directrice de thèse pour de nombreuses démarches et activités (formulaire administratifs – inscription, réinscription, visa, etc. –, demandes de financement, autorisations de publication, candidatures à des postes d'enseignement – de la vacation aux postes d'ATER) expose les doctorant-e-s au harcèlement sexuel. Plus largement, la personnalisation de la relation pédagogique dans l'enseignement supérieur (par exemple pour le suivi d'un mémoire) accroît les risques d'abus de pouvoir et donc, notamment, de harcèlement sexuel. » (voir site du CLASHES)

Si vous subissez une situation de harcèlement ou que vous en êtes le témoin n'hésitez pas à en parler autour de vous. Vous pouvez notamment mobiliser votre représentant(e) des doctorants, le directeur/la directrice du laboratoire. Vous pouvez également faire appel à des associations comme le CLASCHES. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de cette association qui donne beaucoup de conseils en cas de harcèlement. »

Vous pouvez également mobiliser les dispositifs mis en place par l'université de Rouen, un guide pour lutter contre le harcèlement sexuel à l'université est disponible au sein du laboratoire.

Annexes :

- Le CLASCHES, collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur

**"AH OUI,
TOUT LE MONDE
LE SAIT !"**

... MAIS PERSONNE NE FAIT RIEN.

**ICI AUSSI,
LE HARCELEMENT SEXUEL
EST UNE RÉALITÉ.**

NE SOYONS PLUS COMPLICES.

clashes@me.com



- Liste codes des salles